

**Zeitschrift:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie  
**Band:** 24 (1974)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Études critiques : raison et subjectivité  
**Autor:** Piguet, J.-Claude  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-381039>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## RAISON ET SUBJECTIVITÉ<sup>1</sup>

Le livre de M. Stucki doit être pris très au sérieux : il est admirablement bien écrit, fermement conduit, riche en notations concrètes, pédagogiquement irréprochable. Ce n'est pas un livre facile — mais quel livre, aujourd'hui, peut être dit facile ? Mais c'est un livre qui pose des problèmes fondamentaux et oblige à prendre position.

M. Stucki part dans son étude d'un fait : la crise contemporaine du rationalisme. L'auteur en indique justement les motifs : 1) l'opinion, que l'évidence devrait chasser, n'est pas encore éliminée de fait, des siècles après Descartes et l'Aufklärung ; 2) si elle devait l'être de droit, ce serait la vie spirituelle de l'individu qui en ferait les frais, car, si la raison est impersonnelle, l'opinion est de l'individu ; 3) enfin chacun vit concrètement en se référant à des valeurs reconnues, qui sont objets de croyance « tout de même que si elles étaient indubitables » ; mais justement elles ne sont pas indubitables ni ne le peuvent devenir par la seule vertu de la raison.

Si le rationalisme est en crise, c'est aussi, pense M. Stucki, qu'il conduit à une aliénation de l'individu : ce dernier en effet voit sa raison contredite par les conquêtes mêmes du rationalisme. Par exemple, pour s'assimiler les découvertes rationnelles de la science contemporaine, il faut commencer par faire le contraire de ce que demande toute pensée rationnelle, à savoir cesser de prétendre « y aller voir », appliquer aux choses rationnelles le principe d'autorité et décréter qu'on fait confiance « aux résultats obtenus par autrui » (p. 13). De même, socialement et économiquement, l'individu cesse d'être un citoyen démocrate et rationnellement responsable pour faire aveuglément confiance à un computer dont il ne maîtrise pas la technique ou à un institut spécialisé en pronostic dont la compétence passe la sienne.

<sup>1</sup> PIERRE-ANDRÉ STUCKI, *La vie spirituelle de l'individu et le langage doctrinal*. Neuchâtel, La Baconnière, 1973, 180 p.

Ainsi, dit M. Stucki, « l'idéal rationaliste a fait faillite : il a engendré son contraire, la dominance des idées obscures, confuses et dépersonnalisées » (p. 23).

Telle est, fort heureusement formulée, la mise en équations préliminaire à laquelle procède M. Stucki. Elle touche au cœur du conflit entre la raison et la subjectivité. On aurait pu croire que la fidélité à la raison devait s'accompagner d'un éloignement du subjectif et que, inversement, la fidélité à la subjectivité nous engageait dans les voies de l'irrationnel. Eh bien non ! C'est la fidélité à la raison qui nous pousse vers la subjectivité et nous oblige à des actes que la raison traditionnelle juge irrationnels. S'ensuit-il que, en devenant résolument subjectif, on perde toute raison ? — Tel est le problème.

A ce problème il y aurait, théoriquement, deux solutions possibles : ou bien tabler sur la raison et réformer le rationalisme pour l'adapter au subjectif, ou bien tabler sur la seule subjectivité pour voir si elle n'engendre pas, spontanément, une nouvelle raison qui fût *sa* raison et non plus l'impersonnalité d'une raison anonyme.

Dans le premier cas il s'agirait de chercher la voie positive et raisonnable qui conduirait à poser les conditions d'une *connaissance de l'individuel* ; car la connaissance anonyme et « rationaliste » à laquelle s'en prend M. Stucki n'est certainement qu'une des formes possibles de la rationalité, et ce ne peut pas être la seule, même si c'est la seule actuellement reconnue. La première voie à suivre consisterait donc, dans ce conflit entre la raison et la subjectivité, à éloigner la subjectivité des formes reconnues du rationalisme, mais à chercher une forme renouvelée de la rationalité qui soit mieux adaptée aux exigences de la subjectivité. Cette voie renouerait avec une demande éternelle de la philosophie vivante, qui peut s'étiqueter « réforme de l'entendement » et qui traverse l'histoire de la philosophie.

La voie qu'entend suivre M. Stucki semble autre. Car il prend appui davantage sur la subjectivité que sur la raison.

Le projet de M. Stucki, c'est de « militer en faveur de la subjectivité individuelle » (p. 23). Cette seconde voie n'est ni plus facile ni plus difficile que la première : M. Stucki en montre bien les difficultés, et il répond avec justesse aux objections d'un esprit rationaliste étroit. En particulier, il insiste sur le fait qu'il ne faut jamais confondre une subjectivité réelle avec ce qu'en peut dire, de l'extérieur, une connaissance objectivante. Toutefois M. Stucki ne parvient guère à la définir de façon suffisamment serrée. Il parle bien d'identité, de continuité et de totalité (p. 37), mais ces concepts demeurent un peu vides, en tout cas au vu de la longue histoire qui est la leur. Ils mériteraient donc une analyse plus poussée. Plus tard, l'auteur passe à la *vie spirituelle*, qui est pour lui un mode de la subjectivité. Toutefois, quand il s'agit (p. 39) « de serrer de plus près les concepts de compréhension de soi

et de possibilité de penser la totalité du réel », les termes introduits sont encore insuffisants ; par exemple le terme de transcendance est défini comme une *possibilité* (de dépasser le donné) et comme un *fait* (le fait de n'être pas englué), tout comme si la transcendance se laissait ainsi ramener à des catégories. De même l'autonomie de la subjectivité est simplement affirmée et non discutée. Or elle fait problème. En effet, il n'y a pas d'autonomie de la pensée sans référence à une hétéronomie au moins possible. Quand M. Stucki définit l'autonomie (p. 39) comme la « possibilité pour le sujet de se donner à lui-même sa propre loi, non seulement la ligne directrice de sa conduite, mais encore la ligne directrice de sa pensée », il souligne avec raison l'expression « ligne directrice », destinée à éviter à ses yeux « l'arbitraire facétieux et le caprice » ; mais le problème est de savoir dans quelle mesure une pensée demeure *sensée*. En effet, il se pourrait qu'une pensée soit autonome et pourvue d'une ligne directrice, et qu'elle n'en soit pas moins totalement aberrante, telle la pensée d'un schizophrène, alors qu'inversement une pensée individuelle subordonnée à l'hétéronomie d'une méthode rationnelle pourrait, en suivant des voies anonymes, découvrir des vérités singulières. Enfin, il ne suffit pas non plus, à mes yeux, de faire appel à l'ouverture au dialogue et à l'expérience : ces demandes gonséthiennes, qui ont tout leur sens dans le cadre d'une méthodologie rigoureuse du rationalisme scientifique, sont ici trop courtes quand on prétend justement mettre en cause le rationalisme scientifique au nom de la subjectivité. De quel dialogue s'agira-t-il en effet, et de quelle expérience ?

\* \* \*

Mais ce sont là vétilles. L'essentiel, à mes yeux, vient maintenant.

Jusqu'ici en effet le problème a été posé par M. Stucki dans un cadre traditionnel qui met en corrélation, d'une part, la vérité de l'être, d'autre part, le jugement de l'individu. Le conflit « raison-subjectivité » ne s'articule en effet, à ce moment de l'analyse de M. Stucki, qu'entre *l'ordo essendi* et *l'ordo cognoscendi*. Quand la connaissance est rationnelle, la vérité de l'être se fait impersonnelle, et le jugement n'est plus de l'individu, mais d'un être particulier entièrement défini par son appartenance à une raison trans-individuelle. Quand en revanche la vérité de l'être est celle de la subjectivité, le jugement de l'individu cesse d'être un jugement rationnellement attestable. Le rationalisme, pense M. Stucki, est donc un *ordo cognoscendi* qui échoue quand il se confronte, dans *l'ordo essendi*, avec les exigences de ce type très spécial mais très réel d'être, qu'est l'être d'une subjectivité individuelle engagée dans sa doctrine et pourvue de toute son individualité. Le projet de M. Stucki prend ainsi place dans l'intervalle qui sépare la réalité de la pensée, l'être de la connaissance ;

il revalorise (non sans un certain romantisme secret) la subjectivité individuelle contre les prétentions de la connaissance rationaliste, soit que cette subjectivité *connaisse mieux* que ne le fait la science, soit qu'elle soit *plus réelle* que ce qu'en peut dire la connaissance rationnelle. Le jeu se joue entièrement entre l'être et le connaître.

Dès sa deuxième partie, M. Stucki ajoute à cette toile de fond un nouvel ordre destiné, semble-t-il, à assurer la jonction qu'il cherche entre les deux premiers. Ce nouvel ordre est celui du langage.

Ce n'est pas que l'ordre du langage n'existe pas dans une problématique centrée sur l'être et le connaître, mais il y est implicite. Il se mesurerait en référence aux deux autres ordres, et pourrait, selon les cas, devenir deux choses. Dans le premier cas le langage servirait la cause de la connaissance anonyme : il serait rationnel mais impersonnel. Dans le second cas le langage servirait la cause de celui qui, comme individu, existe réellement ; ce langage serait alors personnel, mais jugé affectif et lyrique, donc non rationnel et sans valeur de connaissance aux yeux du rationalisme.

La grande idée qu'introduit ici M. Stucki est qu'une subjectivité possède son propre mode d'expression, et que ce dernier n'est pas irrationnel. M. Stucki pense donc, et non sans raison, que le langage de la subjectivité individuelle n'est ni impersonnel, comme celui de la raison, ni purement affectif ou pathétique comme celui que le rationalisme attribue volontiers aux subjectivités individuelles. Pour M. Stucki, le langage de la subjectivité est un langage structuré, mais structuré non pas dans le sens de l'impersonnalité discursive de la science. Mais c'est un langage structuré, et non pas un simple cri du cœur, ou un seul élan lyrique.

Un tel langage s'appelle, dans la terminologie de M. Stucki, *langage doctrinal*. « Il convient de distinguer, écrit M. Stucki (p. 51), entre le langage scientifique qui se trouve spécifié selon les différentes disciplines particulières, et le langage qui exprime la vie spirituelle et que nous nommons doctrinal par opposition à scientifique. »

Toute la question est maintenant de savoir si l'introduction de l'ordre du langage va permettre à M. Stucki de mieux poser, peut-être même de résoudre, le problème de l'antagonisme entre la raison et la subjectivité.

Considérons donc à cet effet le langage propre à une subjectivité, dans la mesure exacte où il s'oppose par nature au langage anonyme de la connaissance rationnelle. A nos yeux, ce langage doctrinal ne cesse pas d'être deux choses : d'une part, il est la forme extérieure, parlée ou écrite, que donne une subjectivité à sa conscience de soi et à sa compréhension du monde, et cette forme extérieure n'est que l'envers de l'intériorité qu'est cette subjectivité en dehors de toute référence à un langage scientifique anonyme. Mais d'autre part le

langage doctrinal devient, pour le philosophe qui, tel M. Stucki, s'y intéresse, l'objet de l'enquête qu'il mène afin de découvrir, derrière le langage doctrinal, la source intériorisée de la subjectivité.

Or ces deux aspects n'en sont pas un seul, mais bien deux, fort distincts. M. Stucki lui-même nous l'apprend, qui nous avertit qu'il ne faut jamais confondre l'objet concret proposé à une étude et cet objet comme simple corrélat objectif d'une étude menée selon des règles spécifiques. « Ce que je nomme mon corps, écrit très justement M. Stucki, ne correspond que très partiellement à ce que le médecin constate » (p. 29). Et plus loin (p. 30) : « Mes paroles en tant que fait observable constituent l'extériorité objective de mon acte de parler, lequel comporte aussi une dimension d'intériorité dont le linguiste fait abstraction. »

Il suit de là que le pôle objectif d'une enquête portant sur le langage doctrinal ne se confond pas nécessairement, ni entièrement, avec ce langage doctrinal en tant qu'il est rapporté à une intériorité, c'est-à-dire à une subjectivité s'extériorisant en lui. Plus généralement, ce qu'est une réalité ne se confond pas de droit avec ce que nous en peut dire la connaissance qui porte sur elle. Le langage doctrinal en tant qu'il est rapporté à la subjectivité que je ne suis pas, ne se confond pas avec l'objet contenu dans et par l'étude que je tente de ce langage doctrinal.

Or, M. Stucki avait fort bien opposé la subjectivité en tant que telle et cette même subjectivité telle qu'une connaissance anonyme et rationnelle pouvait la déterminer de l'extérieur en l'aliénant. Toutefois, sitôt qu'est introduit le langage dans cette antinomie de l'être et du connaître, l'antinomie se volatilise : ce qu'est le *langage* doctrinal pour une subjectivité tend à se confondre avec ce que l'analyse formelle de M. Stucki nous en *dit*. Alors on ne comprend plus comment le rationalisme anonyme, qui aliénait la subjectivité, se trouve miraculeusement cesser de l'aliéner aussitôt que M. Stucki l'applique non plus directement à la subjectivité, mais à sa forme extérieure qu'est le langage doctrinal.

Cette volatilisation d'un problème par ailleurs fort bien posé est, je crois, due à trois tabous, bien de notre époque, qui pèsent comme autant d'hypothèques sur la pensée de M. Stucki.

Le premier tabou est celui du recours aux problèmes du langage comme à une panacée. En réalité l'humanité pensante avait jadis fort bien posé une grande quantité de problèmes dans l'ordre de l'être ou dans celui du connaître ; il est exact par ailleurs que notre vingtième siècle est celui de la philosophie du langage. Mais il ne suit pas de là que les problèmes du langage doivent se substituer aux problèmes précédemment posés : bien au contraire, ils s'y ajoutent. Or M. Stucki, qui pose dans une perspective traditionnelle un excellent problème,

celui de l'antagonisme entre la raison et la subjectivité, donne le sentiment que le problème ancien se volatilise sitôt qu'il est posé comme un problème de langage. Par exemple : aussitôt que M. Stucki applique sa stratégie formelle au langage doctrinal, ce dernier ne conserve plus rien de la subjectivité, et devient lui-même anonyme. Hisser le problème au niveau d'un problème de langage a donc pour effet que la méthode de M. Stucki, qui se voulait militante, devient triomphante. Or je crois qu'en faisant passer le problème de l'antagonisme entre raison et subjectivité au niveau du langage, M. Stucki a fort bien agi, mais par là il a posé à nouveau le problème fondamental, sans le résoudre pour autant.

Le second tabou est celui du recours aux méthodes formelles des sciences humaines, considérées comme une arme contre le rationalisme propre aux sciences exactes de la nature. Car le rationalisme auquel s'en prend M. Stucki est visiblement celui qui, né avec Descartes et Leibniz, a incarné l'esprit scientifique moderne, et la science moderne a été une science de la nature. Or, si ce rationalisme scientifique a été aliénant pour la subjectivité, c'est certainement, pour une part, parce que son objet a été la nature inorganique et non pas l'être humain. Mais c'est aussi à cause de son mode d'opérer. Or, si le mode d'opérer des sciences de la nature avait consisté, grossièrement dit, en une mathématisation du donné empirique, les sciences de l'homme auxquelles se réfère M. Stucki (analyse structurale, stratégie, théorie des jeux, cybernétique, etc.) se caractérisent par une super-mathématisation du donné, à tel point que le donné empirique disparaît et que la mathématisation devient à elle-même son propre objet. Il est vrai que M. Stucki se réfère aussi à Freud et à Piaget. Toutefois, leur étude des langages de névrosés ou de l'enfant a été menée empiriquement, alors que l'étude du langage doctrinal par M. Stucki est menée dans une perspective formaliste. Cela fait une très grande différence.

Si l'on ajoute l'un à l'autre ces deux premiers tabous, on comprend comment le recours simultané à une problématique de langage et au formalisme des sciences humaines amène M. Stucki à négliger, dans son problème, ce qu'il avait posé, à savoir l'existence réelle et concrète d'une subjectivité humaine. Une subjectivité est en effet soit la réalité qui parle, soit la réalité *dont* on parle. Parlant à son tour de ce langage, M. Stucki ne parle plus des subjectivités. Il en oublie la réalité en se réfugiant dans l'impersonnalité d'un langage qui est indistinctement celui que tient la subjectivité (langage doctrinal) et celui que tient M. Stucki sur ce langage doctrinal. De même le recours à la mathématisation propre aux sciences humaines amène parallèlement M. Stucki à faire oublier la réalité humaine qu'il mathématisé, et qui existe, dans son individualité subjective, indépendamment de sa transformation ultérieure en objet d'analyse par la mathématisation de son langage.

C'est dire ainsi que la subjectivité intellectuelle, dans sa réalité individuelle et dans son humanité, se voit *déréalisée* et *déshumanisée* par M. Stucki, tout autant que si ce dernier s'était fait l'adepte du rationalisme classique qu'il combat.

Le troisième tabou est celui du mirage formaliste. Il consiste à croire que le traitement formel d'une donnée engendre les qualités de cette donnée, et que ces qualités se confondent avec les qualités réelles de la donnée, telles qu'elles se révèlent par ailleurs. Ainsi le traitement formel infligé par M. Stucki au langage doctrinal l'amène à croire que les résultats qui sont au terme de son mode d'opérer constituent des qualités objectives, c'est-à-dire propres à l'objet traité, et que celles-ci se substituent simplement aux qualités du langage doctrinal que M. Stucki lui-même avait reconnues : à savoir, le fait que le langage doctrinal est l'extériorité d'une intériorité subjective donatrice de sens. Or, si moi-même exprime ma subjectivité dans un certain langage doctrinal, il ne suit pas que le traitement formel infligé à mon langage, comme du dehors, retrouve les mêmes propriétés subjectives que je lui ai attribuées. Le mirage du formalisme, c'est ainsi de croire que, parce que tout traitement formel dénature le contenu auquel il s'applique, il n'y aura plus de dénaturation si on supprime tout contenu, en repliant le formel sur lui-même.

Le mirage formaliste est particulièrement visible chez M. Stucki, et je veux m'y attarder quelque peu. Il a trois effets.

1. Le formalisme de M. Stucki transforme la philosophie, qui est amour de la vérité, en une rhétorique descriptive de procédures méthodologiques formelles. Ce n'est pas que M. Stucki oublie la vérité ; mais il la met entre parenthèses. Or, je pense qu'un langage sans valeur de vérité n'est pas encore un langage. En droit, une procédure ne fait pas un jugement ; en montagne, un chemin n'est encore rien sans ce vers quoi il conduit ; en musique, une théorie méthodique des gammes n'est encore rien face au concerto réel, même si, dans ce concerto, il y a beaucoup de gammes (ainsi, par exemple, chez Beethoven).

2. Le formalisme de M. Stucki transforme l'individu réel en simple résultante d'une structure commune où la subjectivité se voit définie par sa seule insertion dans une combinatoire impersonnelle.

Il faudrait ici développer longuement le carré taxinomique, et les « modèles » structuralistes qui le soutiennent. Je me limite à marquer au passage un glissement de vocabulaire significatif : les subjectivités, dont il était question dans la première partie du livre, deviennent, dans l'hypothèse 9 (p. 82), de simples « adeptes d'un langage doctrinal », prisonniers de leur carré taxinomique, susceptibles tout au plus de le durcir ou de l'affaiblir.

3. Le formalisme de M. Stucki transforme la vie de l'esprit en un itinéraire balisé sur une carte de géographie établie topologiquement en toute indépendance du terrain réel.

Ici je dirais avec Bergson qu'il y a un abîme entre habiter une ville, et se la faire décrire par des photos ou des plans. Pour Bergson, de même que pour M. Stucki dans la première partie de son livre, la plus petite partie d'une subjectivité réellement vécue l'emporte sur toutes les théories, et un coin de rue réel vaut plus que toutes les descriptions du Baedecker. Or le formalisme de notre époque se montre entre autres à ceci, qu'on y préfère toujours, aux villes, les voies d'accès, aux villages, les routes de détournement : ce qui compte alors, ce n'est plus là où on habite, mais là où on pourrait encore aller. M. Stucki, qui nous donnait à entendre qu'il préférait habiter la subjectivité en délaissant les avenues balisées par le rationalisme, nous bâtit une philosophie d'agence de voyage : il nous dit comment nous aurions à nous déplacer, mais ne nous dit nullement où il faudrait aller.

Le vocabulaire préféré de M. Stucki le montre à l'évidence : on y entend parler de structures opératoires, de procédures qui sont la rectification d'une déviation, mais nul ne nous dit où conduirait la ligne droite, ni de quoi il ne faudrait pas dévier. Cette philosophie s'inscrit dans le monde formel de la topologie, et nullement dans l'espace réel où se meut la subjectivité, et avec elle l'esprit dans sa vie concrète. La faute que dénonçait M. Stucki au début de son livre, voilà qu'il la commet à son tour : substituer à l'espace réel de la pensée vivante et de la subjectivité en acte un espace géométrique, anonyme, rationaliste, et même tellement rationalisé qu'il n'en demeure que purement formel, sans contenu réel.

\* \* \*

M. Stucki nous apparaît comme un stratège de la philosophie. Or je crois que la philosophie est d'abord tactique, sur le terrain. Je ne dirais pas que M. Stucki est un stratège en chambre, mais la philosophie qu'il écrit semble née de la plume et de l'encrier davantage que de l'expérience concrète. Je dis bien ici : *semble*. C'est que M. Stucki est tellement prisonnier du mirage de l'écriture, et de la rhétorique, qu'il oublie *en l'étudiant* cela même qui motivait son étude : l'exigence d'une vérité subjective et individuelle, qui est l'exigence d'un véritable philosophe. M. Stucki est ainsi en réalité le véritable philosophe, qu'il ne paraît pas être à qui irait le chercher dans son propre langage. Il est fidèle à sa subjectivité, mais devrait encore remodeler le contenu de la rationalité qu'il nous fait espérer, contre le rationalisme qu'il combat.

J.-CLAUDE PIGUET.